

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois d'avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Lionnel PICHON, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents : Mmes et MM. Lionnel PICHON, Clotilde LOISON, Karine MONIERE, Jean-Luc BRINET, Maryline GENERO, Christophe LAURENT, Marie LE GARREC, Etienne GAULTIER, Astrid DEVOUCOUX, Pascal JOUSSELIN, Christelle GIRARDEAU, Ludovic CARTIER, Katy PERONNET, Bastien CARPENTIER, Sébastien MORISSEAU, Clara Rodrigues, Christophe MARTIN, Jean-Loup GIMENEZ

Absents : Dany JOUSSELIN, pouvoir à Maryline GENERO

Secrétaire de séance : Maryline GENERO

Date de convocation : 13 avril 2026

Taux des 3 taxes locales 2026

Le budget primitif 2026, tel qu'il a été approuvé, ne nécessitant pas l'augmentation des deux taxes locales,

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux suivants :

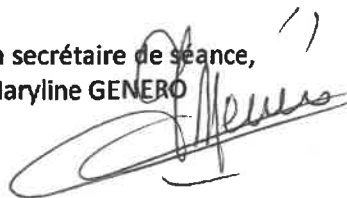
- Taxe sur le foncier bâti 40,76%
- Taxe sur le foncier non-bâti 27,86%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 9,01%

Le produit attendu de ces trois taxes est de 929 817 €, auquel il faudra appliquer un coefficient correcteur de -623 821 € et des allocations compensatrices de +308 308 €.

Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Lionnel PICHON




La secrétaire de séance,
Maryline GENERO



Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 29/04/2026
Et publication le 29/04/2026
Le maire,
Lionnel PICHON

